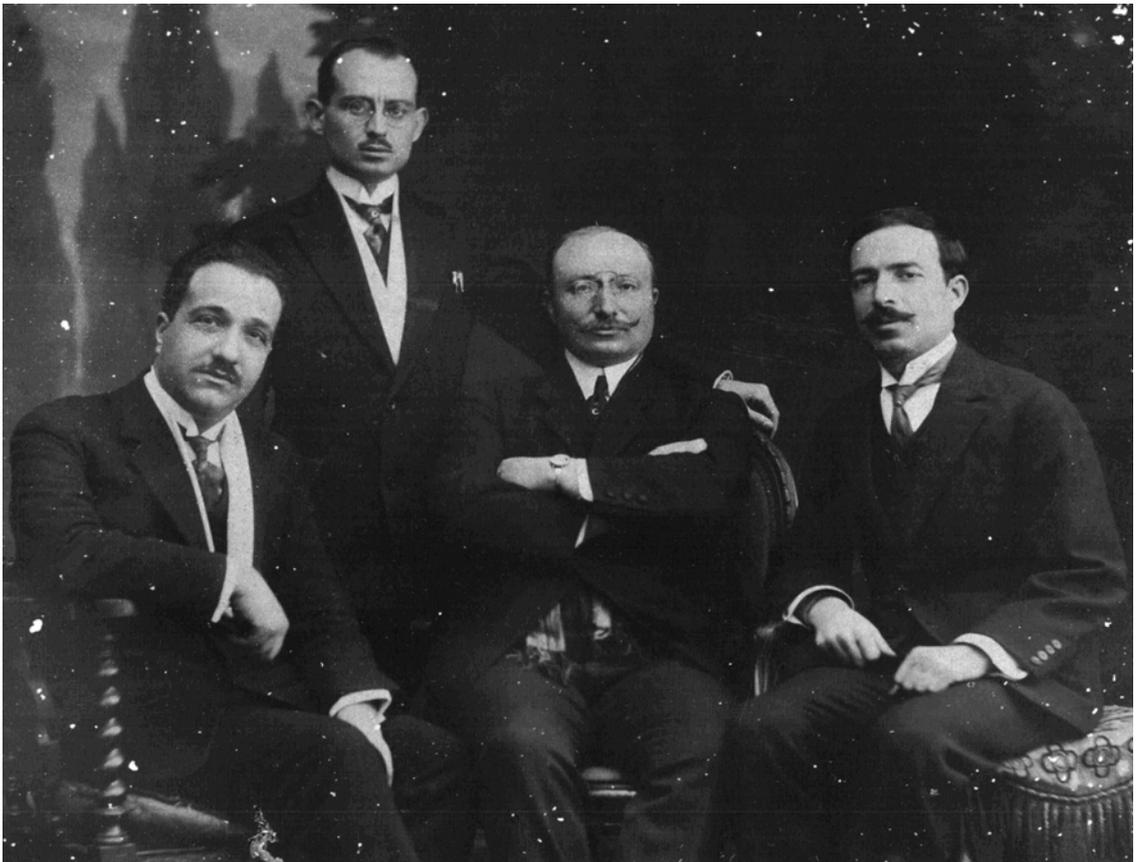


## **BIOGRAPHIE DE SALAH FARHAT ( 1894 – 1979 )**

- Grand nationaliste tunisien et l'un des fondateurs du Destour créé en 1920, après avoir milité dans le Mouvement Jeune Tunisien, Salah Farhat est né le 26 Juillet 1894 au Palais de Kobbet Ennehas à La Manouba, Banlieue de Tunis. Il est issu d'une riche famille de Mamelouks, d'origine grecque.
- Inscrit au Lycée Carnot à Tunis, il réussit au baccalauréat français en 1914. Il suit en parallèle des cours d'arabe à l'Université de La Zitouna.
- Il obtient la licence en droit à la Faculté d'Alger en 1917.
- Il travaille comme interprète jusqu'à son inscription, retardée par la guerre, au Barreau de Tunis en 1919.
- Il se spécialise en Droit Foncier pour sauvegarder la propriété agricole tunisienne contre la colonisation et en Droit Pénal pour défendre avec énergie les grandes causes des nationalistes.
- En 1921, il est élu membre du Bureau Exécutif du Destour et de la Commission Juridique du Parti et milite au profit du Croissant Rouge Turc en ramassant des fonds et des aides.
- En 1922, Salah Farhat et le Destour sont accusés de mener une campagne politique anti-française en conciliant les principes destouriens avec les prétentions communistes. Salah Farhat dément formellement dans plusieurs articles de journaux tout lien entre le Destour et le communisme.
- En 1923, au départ de Cheïkh Thaalbi, fondateur du Destour, en exil, il devient Secrétaire Général adjoint du Destour, avec Ahmed Safi comme Secrétaire Général.
- Il participe activement à la vie politique du Pays par des contacts directs avec les militants de base, avec les Syndicats et les ouvriers, par la création de cellules destouriennes dans les régions les plus reculées du pays. Journaliste et théoricien du Parti, il définit les principes directeurs du Destour par ses nombreux écrits patriotiques dans la presse d'expression française.
- Les revendications politiques, sociales et syndicales du Destour se font par des contacts directs avec la France et un dialogue avec les socialistes et les Autorités coloniales, fondés sur le respect des traités, du droit international et de la politique de la non violence. Salah Farhat est fidèle au programme du Destour et à la politique des étapes inaugurée par ses prédécesseurs et lui restera fidèle, lorsqu'il prendra la direction du Parti. Toute revendication, toute action du Parti doit tendre à un but final, l'indépendance de la Tunisie qui doit être garantie par écrit et fixée à une date déterminée.

- Le 11 Mai 1924, après la victoire de la gauche lors des élections en France, le Destour décide d'envoyer Salah Farhat, son Secrétaire Général Adjoint, en France, pour féliciter les élus du Cartel des Gauches et spécialement le Président du Parti Radical Edouard Herriot, pour exposer les revendications tunisiennes et préparer le terrain à l'envoi d'une nouvelle délégation en France.



*3<sup>ème</sup> délégation Tunisienne à Paris, Décembre 1924, composée de Maître Ahmed Safi, Secrétaire Général du Destour et chef de la délégation assis au centre, de Maître Salah Farhat, Secrétaire Général Adjoint, assis à gauche, de Taoufik Madani secrétaire du parti, debout et de Maître Taieb Jémaïl, assis à droite.*

- Fin 1924, il fait partie de la 3<sup>ème</sup> délégation tunisienne chargée de défendre à Paris les revendications tunisiennes auprès du Gouvernement Français. La délégation, composée de Maître Ahmed Safi, Secrétaire Général du Destour et chef de la délégation, de Maître Salah Farhat, Secrétaire Général Adjoint, de Taoufik Madani et de Maître Taieb Jémaïl, est éconduite, car le Gouvernement Français l'accuse de connivence avec les

communistes et de double langage entre la presse arabe qui est virulente dans ses attaques contre le colonialisme et la presse d'expression française qui est plutôt conciliante.

- Salah Farhat est considéré par les Autorités du Protectorat comme *«un propagandiste dangereux qui peut favoriser ou prendre la direction de tous les mouvements hostiles à la France ou au Gouvernement du Protectorat. Ses écrits ou ses discours ne laissent aucun doute sur ses sentiments. C'est un membre très influent du Parti et un véritable agitateur»*.
- Les Autorités coloniales essayent alors, à plusieurs reprises, de le faire radier du Barreau pour mettre fin à sa carrière professionnelle et à sa carrière politique et décapiter ainsi le Parti du Destour.
- Le 18/09/1926, Salah Farhat épouse Kalthoum Khaznadar, sœur de Chédly Khaznadar, poète nationaliste, et l'un des ténors du Destour.
- Après la scission du Destour et la création du Neo-Destour en 1934, Salah Farhat, en homme de paix et de réconciliation, a été nommé dans une Commission pour sauvegarder l'unité du Parti. Mais tous ses efforts et ceux du Destour sont restés vains.
- En 1935, après le décès de Ahmed Safi, il est élu Secrétaire Général du Destour, puis Président du Parti.
- Il seconde Thâalbi, dès son retour en Tunisie en 1937, pour la réunification du mouvement national et la formation d'un front commun contre le colonialisme, mais sans résultat.
- Pendant la deuxième guerre mondiale et lors de l'occupation de la Tunisie par les troupes de l'Axe, il est nommé Ministre de la Justice de Son Altesse Moncef Pacha Bey, qui a constitué un Gouvernement indépendant issu de toutes les tendances politiques du pays, avec le 1<sup>er</sup> Ministère Chenik du 1/1/1943 au 14/5/1943.
- Salah Farhat et les autres Ministres donnent leur démission du Gouvernement, après la libération de la Tunisie par les Alliés, la destitution illégitime et injuste de Moncef Bey par le Général Giraud et son exil à Laghouat dans le sud algérien.
- Aussitôt un Mouvement pour le retour du Bey légitime sur son trône, connu sous le nom de Moncefisme, se constitue et unifie toutes les tendances politiques du pays et l'ensemble du peuple tunisien pour la défense de Moncef Bey accusé, sans fondement, d'être contre les Alliés et pour les Puissances de l'Axe, alors qu'il n'a cessé d'affirmer la neutralité de la Tunisie et que la France ne lui reproche en réalité que son indépendance à l'égard des Autorités du Protectorat.
- Salah Farhat a soutenu avec ferveur par ses interventions, ses visites, ses lettres, ses articles et ses télégrammes de protestation le Moncefisme et ce Bey patriote et martyr

pendant son exil du 14/5/1943 au 1/9/1948, date de son décès à Pau, en France. Conscient de sa fidélité indéfectible et de sa vénération pour sa personne, Moncef Bey a entretenu une nombreuse correspondance avec Salah Farhat approuvant sa lutte, l'encourageant dans la défense du Moncéfisme et lui recommandant d'œuvrer pour l'unité nationale contre le colonialisme.

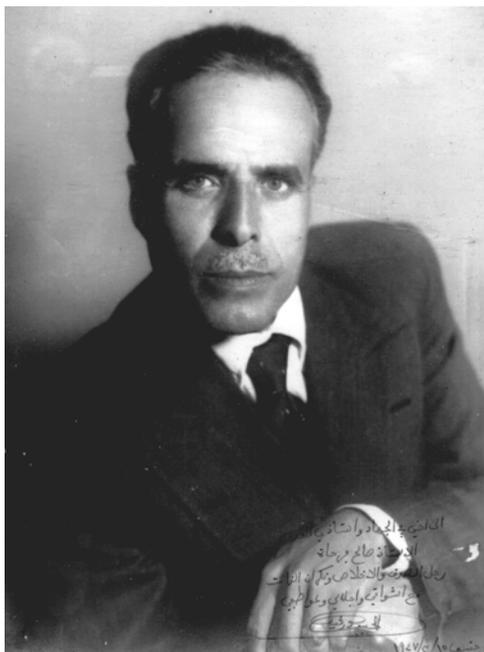


*Photo du 5 octobre 1947 de SA Sidi El Moncef Pacha Bey en exil à Pau entouré de Salah Farhat à sa droite et de Mhamed Chenik à sa gauche .*



*Photo dédicacée de SA Moncef Bey à Salah Farhat datée de Juin 1947.*

- A partir de 1944, au décès de Cheikh Thaalbi, Salah Farhat devient le chef incontesté du Parti.
- Le 30 Octobre 1944, 17 personnalités tunisiennes, dont Salah Farhat, représentant les différentes tendances nationalistes, signent la Charte Tunisienne qui constitue la base du Front National qui a réuni ces différentes tendances après la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.
- Le 23 Août 1946, lors du Congrès de la Nuit du Destin, dont il a été l'instigateur, un front commun se forme entre toutes les tendances politiques et notamment entre Salah Farhat, Secrétaire Général du Vieux Destour et Salah Ben Youssef, Secrétaire Général du Néo Destour et revendique l'indépendance totale, mais les forces d'occupation interrompent la réunion et arrêtent les deux leaders avec un grand nombre de responsables politiques qu'ils écrouent à la Prison Civile de Tunis. Salah Farhat y restera incarcéré avec d'autres nationalistes pendant un mois.
- Après le Congrès de la Nuit du Destin, Salah Farhat joue un rôle important dans la réunification des deux Destours, en l'absence de Bourguiba. La collaboration étroite entre Salah Farhat et Salah. Ben Youssef prouve que les deux Destours avaient les mêmes conceptions et employaient les mêmes méthodes pour résister contre le colonialisme...
- Malgré certaines réformes et promesses des Autorités Coloniales, Salah Farhat continue son combat intransigeant en défendant les libertés publiques et en réclamant l'indépendance totale, sans accepter aucune des responsabilités gouvernementales proposées.



*Photo de Bourguiba dédicacée et signée, envoyée de Genève le 15 mars 1947 à Salah Farhat :*

*« A mon frère de combat et ancien Maître, l'homme loyal et sincère et l'exemple de l'abnégation dont j'ai été privé dans mon action. Affectueusement».*

- Pressenti, en effet dès 1947, pour la constitution d'un Gouvernement Tunisien, Salah Farhat refuse, estimant qu'il n'existe aucune garantie d'aboutir à l'indépendance.
  - En 1951, il réitère son refus de faire partie de la nouvelle équipe du second Ministère Chénik, pour les mêmes raisons.
  - En homme désintéressé et en homme libre, dédaignant toute lutte partisane, Salah Farhat se fait le porte-parole de la conscience politique de la Tunisie et définit les intérêts supérieurs du Pays, avec une seule revendication l'indépendance totale de la Tunisie.
  - Le 31 Octobre 1951, la Tunisie présente un mémoire officiel à la France revendiquant l'autonomie interne. La réponse du Gouvernement Français se fait attendre jusqu'au 15/12/1951 et se traduit par un refus catégorique des revendications tunisiennes.
- La rupture du dialogue par la France s'accompagne d'un raidissement des Autorités du Protectorat. La nomination de Jean de Hautecloque comme nouveau Résident Général qui arrive au milieu d'un grand déploiement militaire présage d'un changement d'optique dans les relations franco-tunisiennes. La France opte pour la force et écarte toute solution négociée. L'année 1952 est une année sombre pour la Tunisie. Aux incidents du Sahel, le Général Garbey, Commandant Supérieur des Troupes de Tunisie, riposte par le ratisage du Cap Bon qui aura pour bilan plus de 200 morts et des centaines de blessés et de prisonniers. Persévérant dans la politique de la force, le Résident Général destitue le deuxième Gouvernement Chénik et essaye d'isoler Lamine Bey, sans y parvenir totalement grâce au soutien d'un Comité de quarante personnalités tunisiennes de toutes les tendances politiques, dont Salah Farhat.
- A la fin de la même année, l'organisation terroriste française de Tunisie, la Main Rouge assassine le leader syndicaliste Farhat Hached.
- L'emploi de la force excessive par les Autorités Coloniales entraîne une réaction vigoureuse du peuple tunisien, l'institution de la lutte armée en Tunisie et une plainte contre la France auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU.
- Salah Farhat fait face à ces agissements irresponsables des Autorités du Protectorat qu'il dénonce dans la presse locale et internationale.
  - En 1952 il se déplace à Paris avec plusieurs membres du Vieux Destour pour sensibiliser les différentes délégations des Pays arabes, musulmans et non alignés, à la cause tunisienne et attirer leur attention sur la plainte engagée par la Tunisie contre la France auprès de l'ONU.



*Discours de Salah Farhat à Paris à l'occasion de la plainte Tunisienne contre la France à l'ONU en 1952, avec à sa droite Maître Taabouri et à sa gauche le Dr Ahmed Ben Milad.*

- En 1954, pendant la lutte armée, sa villa du Kram a été plastiquée par la Main-Rouge, organisation terroriste française de Tunisie, comme celles de nombreuses personnalités politiques.
- En 1955, Salah Farhat s'oppose aux pourparlers sur l'autonomie interne et aux Conventions Franco-Tunisiennes qui risquent de lier définitivement le sort de la Tunisie à celui de la France et de l'inclure au sein de l'Union Française et affirme de nouveau que la seule revendication acceptable est l'indépendance totale du pays
- Après l'indépendance de la Tunisie, obtenue plus vite que prévu le 20 Mars 1956, il décline toute responsabilité gouvernementale qui lui est proposée à titre personnel et n'incluant aucun membre du Vieux Destour qui a tant combattu pour l'indépendance et renonce finalement à toute activité politique.
- Pour son abnégation et sa longue lutte acharnée, il a reçu les plus hautes distinctions de son Pays.



*Le Président Bourguiba décorant Salah Farhat du Grand Cordon de l'Indépendance le 1<sup>er</sup> Juin 1963 en présence des membres du Gouvernement.*

- Poète très apprécié d'expression française depuis son adolescence, il fait paraître, dans les journaux locaux et spécialement dans la Revue «Leïla», (1936-1941) certains poèmes sous le pseudonyme de Skander. Ses poésies font l'admiration des milieux littéraires et artistiques tunisiens et étrangers qu'il fréquentait assidûment.
- En 1978, il édite un choix de poèmes dans un recueil intitulé «Chants de l'amour» où le patriotisme, l'amour du prochain et l'esprit de conciliation sont toujours présents.
- Il s'est éteint à l'âge de 84 ans, le 18 Mars 1979, dans sa villa du Kram et repose au cimetière de Sidi Abdelaziz à La Marsa, face à la mer symbole de liberté pour laquelle il a tant combattu.

Maître Moncef Farhat

Ancien enseignant à la Faculté de droit de Tunis